



DÉPUTÉS COMMUNISTES

Communiqué de presse

Paris, 9 mai 2019

RIP sur la privatisation d'ADP : une décision favorable à la démocratie

Le Conseil constitutionnel a admis la recevabilité du référendum d'initiative partagée que nous avons déposé, aux côtés de députés de sensibilités diverses, le 10 avril dernier, pour empêcher la privatisation d'Aéroports de Paris.

Nous nous félicitons de cette décision favorable à la démocratie qui donne au peuple souverain toute la place qu'il mérite.

La large désapprobation citoyenne dont la privatisation fait l'objet va maintenant devoir se traduire dans la collecte des 4,7 millions de signatures à laquelle, avec l'appui de nos importantes forces militantes, nous prendrons toute notre part.

La privatisation d'ADP constitue une erreur politique, stratégique et économique qui porte préjudice à toute la Nation et à laquelle le référendum d'initiative populaire doit faire obstacle.

Contact presse : 01 40 63 60 84 ou 06 74 11 62 77

@DeputesPCF / @LesDeputesCommunistes / www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr